  
Ecole Supérieure d’Art d’Avignon

500 chemin de baigne-Pieds

84000 AVIGNON

Tel : 04 90 27 04 23

**Compte rendu du CSP du 15 décembre 2021**

**par vidéoconférence**

**Présents :**

**Cécile Cavagna**

**Ambre Masson**

**Paul Prévostat**

**Jill Myhill**

**Nicolas Gruppo**

**Hervé Giocanti**

**Cyril Jarton**

**Morgan Labar**

**Raphaelle Mancini**

**Excusée Salma Ghezal**

**Proposition ordre du jour pour la réunion du 15 décembre 2021 (prévue à 14 heures)**

* Dossiers pédagogiques :
* Instruction du dossier HCERES ( méthodologie et rôle du CSP)
* 2eme semestre du cycle 2021-2022 ( calendrier, méthodologie CC pour l’emploi du temps)
* Dossiers administratifs :
* Rapport social ESAA et rapport d’activité ;
* BP 2022
* Réponse à Mr Gruppo sur la question du financement des ateliers libres
* Recherche de développement des ressources propres
* Partenariats institutionnels :
* MIF
* Festival d’Avignon 2022 ( SACRE, etc.)
* Opéra d’Avignon
* Grenier à sel
* Questions diverses

1. **Dossiers pédagogiques :**

* **Instruction du dossier HCERES ( méthodologie et rôle du CSP)**

Monsieur Labar indique que le HCERES va évaluer en 2022 l’ESAA comme tous les établissements de la Région Sud ‘[Accueil | Hcéres (hceres.fr)](https://www.hceres.fr/fr)).

L’avis donné par le HCERES permet l’accréditation des diplômes. C’est un enjeu pour l’Ecole.

Le calendrier est resserré.

Réunions d’informations en novembre 2021.  
Le dossier d’évaluation doit être transmis au 15 juin 2022. Les membres du CSP ont eu les éléments ressources liés à ce travail/

Le dossier est principalement constitué du dossier d’auto-évaluation (rapport de 60 pages sans les annexes).

A partir de janvier 2022, une demi-journée de travail par semaine est fixé sur l’agenda de travail de Mr Labar. Il travaillera en proximité avec des personnes ressources et avec le CSP.

Les maquettes seront retravaillées dans le cadre des réunions pédagogiques. Les outils d’insertion devront aussi être formalisés pour apporter des réponses au HCERES.

Monsieur Labar demande si les membres ont des questions sur ce dossier.

Monsieur Giocanti pense qu’il faudrait réactiver le travail fait sur l’analyse des données liées à l’insertion.

Monsieur Gruppo indique qu’il faudra repartir au plan pédagogique du travail qu’avait fait le CSP et transmis à Chantal Creste au moment du dossier d’accréditation.

Monsieur Labar indique qu’il travaillera avec Madame Cavagna sur cette question du suivi des étudiants et des données d’insertion.

Monsieur Labar indique que le CA a rappelé la nécessité de créer un réseau d’ALUMNI qui doit être structuré au sein de l’Ecole.

Monsieur Giocanti émet l’hypothèse de réactiver Fil à Fil.

Monsieur Prévostat indique Fil à Fil a fusionné avec le BDE.

Le BDE essaye de recréer le lien avec les anciens étudiants et fait un travail sur le répertoire des anciens élèves.

Monsieur Labar indique que l’important est d’avoir les listes d’étudiants pour les 3 à 5 dernières années avec de créer un réseau d’échanges avec les anciens étudiants/

Cyril Jarton indique qu’il serait intéressant de faire un suivi des expositions et des projets des anciens étudiants de l’ESAA. Il faudra certainement que ces informations soient redirigées vers l’Ecole (ex, actualité du poisson technique, etc.).

Monsieur Labar évoque qu’il pourrait être mis en place un onglet sur le site de l’ESAA.

La création d’une newsletter permettra de valoriser le travail des étudiants sortant.

Il faudrait pour Monsieur Jarton qu’on sensibilise les étudiants en second cycle sur le rôle de l’école comme acteur de la diffusion des informations sur leurs évènements artistiques et sur le souci de leur devenir professionnel.

Monsieur Gruppo pense que l’ESAA pourrait s’appuyer sur le conseil d’orientation en second cycle. La commission de passage doit aider les étudiants à se réorienter dès la fin du 1er cycle. Ce conseil d’orientation pourrait aider des étudiants à s’orienter après le M2.

Monsieur Giocanti aimerait qu’on adopte définitivement la terminologie du conseil d’orientation à la place de la commission de passage.

Monsieur Giocanti attire l’attention sur les documents à mettre à jour sur le site de l’Ecole. Beaucoup de documents doivent être actualisés (nom du directeur, convention de dépôt, etc.).

Monsieur Jarton sollicite le retour de Morgan Labar sur la base de travail transmise au Ministère de la culture dans le cadre du dossier d’accréditation ([Conseil scientifique et pédagogique – Ecole Supérieure d'Art Avignon (esaavignon.eu)](http://esaavignon.eu/conseil-scientifique-et-pedagogique/)) en termes de lignes de projet d’établissement.

Monsieur Labar demande un petit peu de temps pour faire ce retour après quelques semaines d’observation de l’ESAA.

Monsieur Labar souhaite affirmer la singularité de l’ESAA en CR. Il souhaite restructurer le 1er cycle. Il souhaite travailler avec les enseignants sur un ou deux axes pour le second cycle. Il y a lieu de retravailler sur les maquettes avec l’équipe pédagogique.

Monsieur Labar lit les axes du référentiel du HCERES soit chaque point de réponse à apporter au niveau de l’ESAA.

Des groupes de travail seront organisés par axe pour être efficace.

* **2eme semestre du cycle 2021-2022 (calendrier, méthodologie pour l’emploi du temps)**

Le calendrier est en ligne sur le site de l’école.

Madame Cavagna indique que la convention d’accès en second cycle pourrait être calée en même temps que les commissions d’équivalence, soit en avril 2022.

Le bilan du S6 est calé pour le mois de mai.

Madame Cavagna rappelle que les cours seront adaptés et aménagés les deux premières semaines de mars 2022. Une réunion sera organisée par elle pour favoriser ces aménagements.

Les étudiants seront informés par Cécile Cavagna des modalités et des dates de bilan. Une réunion sera organisée en janvier avec les coordinateurs d’année pour caler la composition des jurys, etc.

Monsieur Gruppo indique que le second semestre est toujours trop court. Il faudrait qu’on arrive à réfléchir à ne pas perdre le second semestre en termes d’enseignement. Mai et juin sont souvent consacrés aux diplômes. Monsieur Labar remercie Monsieur Gruppo pour cette alerte pertinente.

Monsieur Jarton questionne la composition des jurys de DNSEP. Il demande à quel moment Monsieur Labar va valider les propositions faites.

Monsieur Labar indique qu’il s’en occupera avant la fin de la semaine (5 enseignants ont fait des propositions qui ne se recoupent pas forcément mais qui sont toutes très judicieuses).

Monsieur Jarton indique que le coordinateur avait les années précédentes un rôle prépondérant dans l’invitation des jurys.

Monsieur Labar s’appliquera a bien panaché les membres du jury pour 2022.

Monsieur Gruppo a trouvé les propositions des enseignants très cohérente et n’en a pas formulé de sa place. Il rappelle que certains enseignants qui avaient postulé au jury de recrutement de l’ESAA pourraient faire partie des jurys de diplôme de l’ESAA.

Pour cette année, cela ne sera pas le cas car les enseignants envisagés seront dans les WS en 2022.

Monsieur Giocanti indique que Salma Ghezal a transmis les coordonnées des personnes conseillées par la CR. Le CIRCP ou TALM Tours ont des personnes pertinentes pour les jurys.

Monsieur Labar a pensé à inviter le directeur du CICRP comme Président du jury de diplôme. Monsieur Giocanti indique que ce dernier va partir à la retraite.

Monsieur Jarton demande si une exposition des diplômés pourrait être envisagée en 2022 notamment en vue de renforcer nos actions de professionnalisation.

Monsieur Labar indique qu’il a réservé les Célestins les trois premières semaines de septembre 2022 pour éventuellement mettre en œuvre cette exposition mais cela nécessiterait un engagement de toute la communauté dès le mois d’août 2022.

Monsieur Jarton demande si cette exposition pourrait être faite à la Collection Lambert. Il interroge l’absence de partenariats notamment en prenant l’attache de Stephan Ibars.

Monsieur Labar est favorable à en échanger de nouveau avec les représentants de la Collection Lambert.

Madame Cavagna rappelle les disponibilités des lieux quartet 15 jours par an. Cela pourrait être l’occasion d’organiser cette exposition chaque année. La galerie Arts up pourrait être vitrine de l’ESAA (1 diplômé par semaine diffusé dans la galerie Arts up).

Madame Cavagna défend l’idée des félicités exposés aux Célestins ou ailleurs notamment en termes d’actions d’insertion.

Monsieur Jarton indique que ces pistes sont de bonnes pistes.

Pour la Collection Lambert, il faut un comité de sélection indique Mr Labar, comme demandé par leurs responsables.

Monsieur Gruppo rappelle que les rapports sont complexes avec la Collection Lambert. Il faut inviter les responsables à identifier les progressions de l’école et la valeur de l’école. Il demande à avancer étape par étape.

Monsieur Giocanti s’étonne de la position de la collection Lambert. Ex : ‘accès aux réserves pour les étudiants en CR n’est pas permis cette année.

**3.Dossiers administratifs :**

* Rapport social ESAA et rapport d’activité

Rappel des obligations de formalisation de ces outils par les organismes de tutelle et de contrôle par Raphaelle Mancini.

Le Conseil d’administration a remercié pour le travail de lisibilité sur l’activité de l’ESAA.

Il a été tenu compte des critiques faites par le CSP.

Le CSP est remercié pour les travaux réalisés en 2021 notamment.

* Budget de l’ESAA

**Synthèse des dépenses (Chapitres 011 + 012 + 023 + 042 +65 +67) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Années** | **Montant en €** | **Evolution en %** |
| 2013 | 1 989 667 |  |
| 2014 | 2 207 947 | +10.97% |
| 2015 | 2 066 022 | -6.43% |
| 2016 | 1 736 461 | -15.95% |
| 2017 | 1 512 329 | -12.91% |
| 2018 | 1 676 564 | +10.86% |
| 2019 | 1 802 477 | +7.51% |
| 2020 (pandémie et confinement) | 1 794 474 | -0.44% |
| Estimation 2021 | 1 882 931 | +4.04% |

**Charges de personnel (012) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Années** | **Montant en €** | **Evolution en %** |
| 2013 | 1 740 271 |  |
| 2014 | 1 851 350 | +6.38% |
| 2015 | 1 684 573 | -9.01% |
| 2016 | 1 514 105 | -10.12% |
| 2017 | 1 248 182 | -17.56% |
| 2018 | 1 291 607 | +3.48% |
| 2019 | 1 376 774 | +6.59% |
| 2020 | 1 463 574 | +6.30% |
| Estimation 2021 à confirmer | 1 483 392 | +0.13% |

En 2018, la direction en place a mené une politique offensive de reconstruction du tableau des effectifs :

-2018, arrivée d’un directeur et d’un poste de chargé des SI et de la maintenance, un PEA sciences appliquées à l’art ;

-2019, arrivée d’un administrateur, d’un comptable, d’une coordonnatrice administrative, un poste PEA culture anglaise, de deux mi-temps enseignants pour les ateliers libres, d’une coordinatrice pour les ateliers libres, d’un régisseur pédagogique pour Champfleury.

-2020, arrivée d’un PEA sciences humaines, arrivée d’un PEA Numériques,

-2021, renouvellement de 3 postes de PEA (Cultures numériques, Volume et sculpture, Vidéo).

A noter, l’ESAA a dû supporter des charges exceptionnelles liées à des personnels de l’ESAA liés aux contentieux en cours à l’ESAA.

**Charges de fonctionnement hors personnel (011) :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** | **Montant en € des charges à caractère générale (011)** | **Evolution en %** | **Dont honoraires (compte 6226 du 011) en €** | **Commentaires dans le BP : autre personnel extérieur ( 6218 du 012) en €**  **Refacturation salaires personnel ville d’Avignon** |
| 2013 | 228 317 |  | 0 | 441 913 |
| 2014 | 270 729 | +18.58% | 1 779 | 321 906 |
| 2015 | 300 250 | +10.90% | 1 851 | 2 100 |
| 2016 | 209 265 | -30.30% | 0 | 103 887 |
| 2017 | 242 338 | +15.80% | 2 061 | 11 710 |
| 2018 | 318 598 | +31.47% | 11 764 | 150 |
| 2019 (politique de développement des ateliers libres et d’interventions ext) | 375 051 | +17.72% | 110 901 | 720 |
| 2020 (pandémie) | 289 389 | -22.84% | 68 426 | 0 |
| Estimation 2021 | 356 793 | +24.09% | 113 176 | 0 |

**Synthèse prévisionnelle du Réalisé 2021 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ressources 2021 en €** | **Dépenses 2021 en €** | **observations** |
| - 1 783 181€ budget annuel  - 276 679€ de reprise de résultat N-1  TOTAL RECETTES : 2 059 639€ | TOTAL DEPENSES : 1 880 807€ | **Nécessité de développer nos recettes pour présenter un budget réel qui ne s’appuie pas sur la reprise d’excédent** |

Monsieur Giocanti indique les charges liées aux intervenants extérieurs sont importantes pour la CR. Elles sont essentielles à la formation délivrée.

Monsieur Labar confirme cela et ne souhaite pas supprimer les intervenants en CR.

Monsieur Labar indique que le prochain poste vacant sera affecté à la CR notamment dans le cadre des départs à la retraite.

Monsieur Labar souhaite développer la transversalité aussi des enseignements de certains enseignements de création ( ex / cours de Mr Broisat en CR, etc.).

Monsieur Giocanti questionne Erasmus et les modalités de financement. Est-ce une subvention supplémentaire en recettes de fonctionnement ?

Madame Mancini indique que non. La trésorerie sera saisie pour que les fonds

(33 000€) soient affectés en comptes de tiers. En pièce jointe de cette synthèse le tableau de répartition de la subvention.

Monsieur Jarton indique qu’il attend une dynamique de projets pour l’ESAA. Pour lui, la création d’un laboratoire de recherche est importante pour le rayonnement de l’institution.

Il faut être à l’écoute du Ministère sur cette question.

La direction précédente a rompu le lien avec les services de la recherche du Ministère de la culture, c’est regrettable. Aujourd’hui, personne n’est au courant des appels à projet du Ministère de la culture.

Monsieur Labar est d’accord avec Monsieur Jarton. La fermeture de PAMAL est un choix incompréhensible.

Monsieur Labar propose à Monsieur Jarton de travailler à un projet de recherche, analogue à celui du Lac de Saint-Chamand, en organisant un groupe de travail sur le sujet.

Monsieur Jarton aimerait travailler avec Monsieur Labar sur une cellule de recherche à l’ESAA. Monsieur Labar a besoin d’une personne pour l’aider à l’organisation et à la planification de ce que pourrait être une cellule de recherche.

Une réunion tous les 2 mois pourrait être organisée à compter du mois de mars 2022. Monsieur Jarton est d’accord pour collecter des informations et voir qui serait partant pour avancer sur la création de cette cellule.

Monsieur Labar demande à Madame Cavagna de se renseigner par ailleurs sur les calendriers d’appels à projets du ministère de la Culture pour la recherche.

Monsieur Gruppo indique qu’il faut aussi se saisir de la période du Festival d’Avignon.

Monsieur Labar indique qu’un projet est déjà proposé au Festival soumis à Paul Rondin.

Monsieur Labar présente le travail exploratoire actuellement en cours avec le laboratoire Sacre (laboratoire de recherche). Cela s’oriente sous la forme d’un séminaire de conférences de 4 jours durant le Festival d’Avignon.

Une triangulaire Festival-Sacre-ESAA serait alors organisée. Madame Bigé, professeure à Aix sera associée à cette démarche.

Il pourrait y avoir un rendez-vous de l’Ecole chaque année au Festival d’Avignon.

L’idée d’un temps convivial (concert, exposition musicale, etc.) pourrait être envisagée pour renforcer l’attractivité de l’école.

Monsieur Giocanti a pris des premiers contacts avec Pernod Ricard et avec la CMA-CGM (acheteur art contemporain) sur la question de la recherche de financements externes.

Monsieur Gruppo indique que les dépenses pour les ateliers libres sont énormes. Est-il possible de les redéployer ?

Il y a un poste chargé dédié à l’EAC ainsi que des intervenants extérieurs.

Il est possible de réinterroger le modèle économique des ateliers libres.

Monsieur Labar souhaite redessiner l’offre en atelier libre pour la rendre plus cohérente et moins onéreuse.

Les frais d’inscription de l’enseignement supérieur devront être aussi questionnés car ils sont les plus bas de France indique Morgan Labar. Il faut ouvrir le débat. Monsieur Labar précise que le sujet est sensible, et qu’il faudrait prendre considération la situation des étudiants boursiers qui ne sont toujours pas exonérés de frais d’inscription malgré les demandes réitérées auprès du ministère.

Madame Masson demande s’il serait possible de justifier de l’évolution des frais d’inscription.  
  
Monsieur Labar indique que les taux d’encadrement en école d’art sont très importants et justifieraient à eux-mêmes l’évolution des coûts.

Madame Cavagna évoque la possibilité de mettre en place des master classes pendant les vacances pour les ateliers libres.

Monsieur Labar invite les étudiants à s’exprimer.

Madame Masson indique que les étudiants prennent peu contact avec elle. Les L1 lui ont fait remonter un manque de places pour leurs espaces de travail.

Elle demande si une réunion de coordination pouvait être mise en place pour l’ensemble des étudiants. Cela serait bien de conserver un lien entre les enseignants, le corps administratif et les élèves.

Monsieur Labar propose la réalisation d’une assemblée générale de l’ESAA en juin ou juillet prochain. Il invite Ambre Masson à créer cette réunion.

Par ailleurs en mars, sera mis en place un Conseil de la Vie étudiante (CVE) conformément aux préconisations du Ministère de la culture. Il sera composé des délégués d’année avec les coordinateurs d’année et des représentants de l’administration.

Madame Masson remercie Monsieur Labar pour la place laissée à la parole étudiante depuis septembre 2021.

Monsieur Prévostat demande s’il y aura une consultation des étudiants dans le cadre du HCERES. Elle sera faite dans le cadre du CVE et des rencontres qu’aura le directeur avec les étudiants.

Monsieur Gruppo demande quelle est la ligne directrice pour les honoraires et les invitations faites concernant les personnalités extérieures.

Monsieur Giocanti demande aussi à ce que des échanges soient organisées pour mieux appréhender les lignes du futur projet d’établissement.

Monsieur Labar indique qu’il ne souhaite pas à cette date se contraindre par des lignes définitives, mais qu’il va travailler avec les acteurs de l’ESAA sur le rôle social de l’art et la place de la création dans les grands enjeux du monde contemporain.

Il souhaite éviter que le discours ne soit réduit à un seul propos militant, tout en travaillant à des questions éminemment politiques.

Aujourd’hui, Monsieur Giocanti indique que les équipes le devinent presque mais que les équipes ont besoin de lisibilité pour savoir où elles vont.  
  
Monsieur Labar remercie Monsieur Giocanti et Mr Gruppo pour leur prévenance et leur alerte.  
  
Il souhaiterait remettre en place un séminaire de second cycle qui permettrait au collectif de travailler ensemble.

Monsieur Giocanti évoque le besoin d’avoir des espaces de discussion collectifs sur les projets. Ex : projet Antonin Artaud qui s’est dessiné à partir d’échanges entre enseignants.

Monsieur Labar propose d’échanger lors de la réunion pédagogique de mars sur les projets. 3 journées d’échanges et de discussion pourraient être envisagées sur l’année en ce sens et favoriser le dialogue libre entre enseignants.

* Réponse à Mr Gruppo sur la question du financement des ateliers libres :

Les charges sont estimées à + 100 000€ et les recettes à 36 000€.

Il convient de réfléchir à l’économie de gestion pour les prochains budgets. Cela sera travaillé avec Sylvette Ardoino en janvier prochain.

Le CSP souhaite émettre un avis formel sur la réaffectation d'une partie du budget des ateliers libres sur les intervenants manquants en conservation-restauration.

L'activité des ateliers libres se recentrerait en régie directe notamment sur le poste de l'assistante-titulaire.

L’ensemble du CSP vote pour à l’unanimité.

* Partenariats institutionnels (rappel des partenariats en cours et à venir) :

Conventions déjà signées par délégation du Président du CA:

-Petit Palais- Ville d’Avignon pour le workshop de novembre 2021

-Espace pluriel- réalisation d’actions EAC en direction du public avignonnais. Madame Gagniard remercie l’ESAA de ce travail et relaye le contentement de la directrice du centre social.

-Interasso pour favoriser les échanges entre les étudiants de l’ESAA et ceux d’interasso

-Erasmus : Monsieur Labar rappelle le travail fait sur Erasmus qui permettra de mettre en œuvre des mobilités à l’ESAA.

Madame Cavagna remercie le Président Malinas pour la mise en contact avec les services de l’université d’Avignon et notamment le lien avec Francois Arfelli qui a apporté son expertise concernant Erasmus.

Monsieur Giocanti demande à quoi correspond la subvention annoncée de 33 000€ pour Erasmus obtenue par l’ESAA.

Madame Cavagna précise que cet argent permettra de financer des mobilités étudiants ( stages et études) mais aussi des mobilités de personnel.

Madame Gagniard présente interasso et remercie l’ESAA pour les interactions faites aux services des étudiants avignonnais.

Convention à venir présentée par Monsieur Labar:

Miramar -Ecole du Sud

Le projet Miramar poursuit les objectifs suivants :

* constituer un réseau d’échanges pérenne à l’échelle de la Méditerranée en faveur de la création et de la circulation des jeunes artistes ;
* renforcer la coopération des écoles avec les acteurs culturels des pays voisins et du sud de la Méditerranée ;
* dynamiser la coopération inter-écoles et la coopération avec les acteurs culturels de la Région Sud autours des enjeux de la professionnalisation et de l’insertion des alumni ;
* faciliter l’insertion professionnelle des alumni par des opportunités de résidence à l’international.

En s’appuyant sur des partenariats ciblés et structurés dans différents pays et sur le territoire de la région Sud, un programme de résidences croisées, d’une durée comprise entre 1 et 2 mois, est mis en place au bénéfice des jeunes artistes des deux rives de la Méditerranée.

Ce programme de résidence est conçu en collaboration avec des structures ayant une capacité d’accueil et d’accompagnement avérée des artistes pendant leur résidence.

Ce projet est financé par la DRAC notamment à hauteur de plus de 30 000€ dans le cadre du dispositif culture pro.

-convention avec l’association avignonnaise Arts up qui permet de répondre temporairement aux problématiques d’accrochage rencontrés par les étudiants de l’ESAA en termes de locaux.

C’est une solution temporaire et payante pour l’ESAA à hauteur de 1 600€ annuels pour la partie locaux.

-Convention en cours d’élaboration :

- avec le Grenier à sel à Avignon

- avec la Ville d’Avignon-musées municipaux (ex : Musée Requien pour un WS en janvier 2022)

- avec le CICRP acteur fondamental de la conservation restauration dans la région PACA

- avec le Musée international du Parfum à Grasse qui a souhaité développer un partenariat notamment autour des questions de CR

- avec le Festival de l’histoire de l’art à Fontainebleau ( [Accueil - Festival de l'Histoire de l'Art (festivaldelhistoiredelart.fr)](https://www.festivaldelhistoiredelart.fr/))

- avec l’Université d’Avignon

La convention d’accueil en CR dans le laboratoire IMBE pour l’accueil d’étudiants est en instance.

Monsieur Jarton rappelle la convention signée avec l’Université de SNU en Chine. Il convient de rendre opérationnel dans le cadre des projets qui seront développés à l’ESAA.

* Questions diverses : pas de questions diverses